



La Cadenelle
unité de savoirs





La Cadenelle

Qui sommes nous ?

Un organisme de formation, créé en 1943 par Charlotte GRAWITZ, une « Grande dame » visionnaire qui est à l'origine de plus de 90 écoles.

Caractérisée par une volonté inépuisable et une extraordinaire capacité à mobiliser les énergies autour de projets altruistes dans le domaine de la formation professionnelle.

Son crédo « **Ouvert à tous, ouvert au monde** ».

La Cadenelle grandit et évolue pour poursuivre son œuvre. Association loi 1901 depuis son origine, établissement privé sous contrat avec l'Etat et plus récemment (2019) CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage).

L'offre de formations évolue pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et aux attentes des jeunes.

Nous lui rendons hommage aujourd'hui, alors que notre établissement fête ses 80 ans, en créant l'association **Cadenelle Solidaire** qui partage les valeurs fondatrices de son « œuvre ».



La Cadenelle

Une histoire dans la formation qui a débuté il y a 80 ans.



Charlotte Grawitz

1943
Charlotte Grawitz fonde la Cadenelle et crée le Diplôme d'État du Monitorat et du Professorat d'Enseignement Ménager Familial.

1952
L'éducation Nationale reconnaît cette formation qui devient un diplôme d'état (BTS Diététique).

1964
La Cadenelle souscrit un contrat d'Association avec l'Education Nationale, elle est aussi autorisée à collecter la part Hors Quota de la taxe d'apprentissage

1972
BTS Comptabilité Gestion



1991
La Cadenelle se "relook" et devient l'ISMC : Institut Supérieur Marseille Cadenelle

1999
L'ISMC est sur le chemin de l'Alternance avec l'ouverture du BTS Commerce International en Apprentissage. L'ISMC peut désormais percevoir la part Quota de la taxe d'apprentissage

2007
BAC Pro Restauration

2011
DE CESF en alternance



2016
L'ISMC devient Institut Cadenelle-Marseille Provence

2020
Bachelor de Responsable de Développement Touristique en apprentissage



2022
Mise à niveau HR, BTS MHR, Bachelor Chargé de Mission en Cabinet d'Expertise Comptable. L'Institut Cadenelle redevient La Cadenelle.

1949
BTS Diététique.



La Cadenelle en 1943

1959
BTS Tourisme

1968
Un nouveau site adapté à son évolution. Situé dans un cadre privilégié (13012), l'Institut propose des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs.

1979
CPGE option économique

1997
L'ISMC est à l'origine de la création de l'Association Sud Formation, réseau regroupant quatre établissements de formation créés par Charlotte Grawitz.

2000
DE AES et DE TISF

2008
Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion



La Cadenelle aujourd'hui

2012
Ouverture de 2 bachelor en partenariat avec l'Université de Coventry.

2019
Création du CFA Cadenelle.

2021
2 nouveaux Bachelor : Manager Commercial et Chef "chef d'entreprise" Thierry Marx.

2023
Ouverture des BTS ESF & Tourisme en app. et de la formation Diététicien thérapeute expert en nutrition & alimentation.

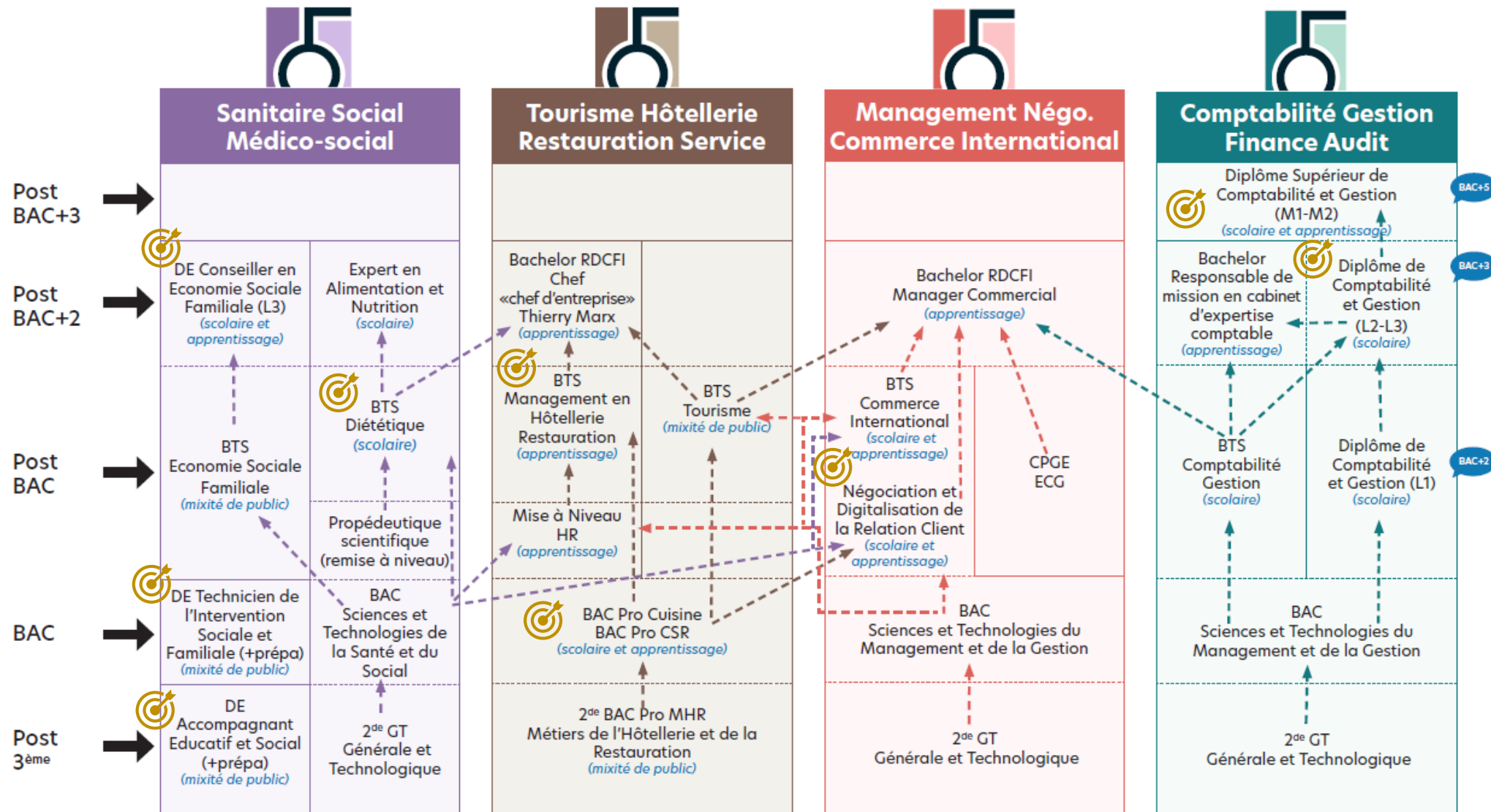
Création de l'association Cadenelle Solidaire.





La Cadenelle

Organigramme de nos 21 formations (scolaire et apprentissage) réparties en 4 unités de formation



Métiers en tension

Source : Transition Pro paca

Jun 2023 : création de Cadenelle Solidaire, une nouvelle association dédiée à soutenir les apprenants de la Cadenelle en difficulté.

Conscients des défis auxquels de nombreux jeunes apprenants sont confrontés dans leur parcours, c'est dans cet état d'esprit que nous avons créé Cadenelle Solidaire, une initiative qui vise à offrir un soutien concret et personnalisé à ces jeunes.

La mission principale de l'association est d'accompagner les apprenants en difficulté en leur fournissant des ressources essentielles, tant sur plan financier que sur le plan éducatif mais également de faciliter leur lien avec les entreprises ou organisations, de soutenir leurs engagements humanitaires, actions ou projets individuels/collectifs et donc faciliter leur accès à l'emploi et à l'ascension sociale...

Quelques exemples de soutien que peut apporter l'association Cadenelle Solidaire aux apprenants de La Cadenelle

Frais de
scolarité



Frais d'inscription aux
concours d'entrée en
Ecole de commerce

Frais de logement
comme l'Internat



Gratuité des repas
sur site



Projet Humanitaire : billet
d'avion, logement,...



Financement permis de conduire

L 'Association

Une présidente : Anne-Pierre Timon-David
Une secrétaire : Karine Argémi
Une trésorière : Aurore Rafai

Pour nous contacter :
cadenellesolidaire@cadenelle.com

Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien notre mission auprès des jeunes afin qu'ils ne se retrouvent pas en situation de décrochage scolaire, qu'ils obtiennent un diplôme, réalisent leurs projets et trouvent un emploi.

Nous nous engageons à communiquer sur votre contribution à la réussite de notre mission !



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Sous-préfecture d'ISTRES
Mission départementale vie associative
Avenue des Bolles
CS 60004
13608 ISTRES Cédex
04.42.86.57.69

Le numéro
W133037934 est à
rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION
de l'association n° W133037934

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Monsieur Le Sous-Préfet

donne récépissé à **Madame**
d'une déclaration en date du : **08 juin 2023**
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

CADENELLE SOLIDAIRE

dont le siège social est situé : 134 boulevard des Libérateurs,
Cs 80105
13012 Marseille 12

Décision prise le : **30 mai 2023**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Istres, le 08 juin 2023

Pour le Sous-Préfet d'ISTRES
et par délégation
L'adjoite au Chef de Bureau

Cristina DEVANTOY

Loi du 1 juillet 1901, article 5 : « 5.6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :
Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.
Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.
Loi du 1 juillet 1901, article 8 : « 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTES :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.


Pour nous soutenir

Il suffit d'utiliser notre RIB ci-dessous

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande.

cadenellesolidaire@cadenelle.com

Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale				
11315	00001	08029646458	84	
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib	
Domiciliation			BIC	
CAISSE D'EPARGNE CEPAC			CEPAFRPP131	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)				
FR76	1131	5000	0108	0296 4645 884
Agence			Intitulé du compte	
CENTRE AFF MARSEILLE CALANQUES			CADENELLE SOLIDAIRE	
LES DOCKS ATRIUM 10 8 10 PLACE DE LA JOLIETTE			134 BOULEVARD DES LIBERATEURS	
13002 MARSEILLE TEL :			13376 MARSEILLE CEDEX 12	



La Cadenelle



**Cadenelle
Solidaire**

134 boulevard des Libérateurs - CS 80105 - 13376 Marseille cedex 12

www.cadenelle.com